

Atelier sur la stratégie touristique en zone rurale

21/10/21

1 Contexte

1.1 Démarches en cours au CGT :

- Sélection des projets suite à la prolongation du PwDR (mesure 16.3, budget Feader de 990.221,34€), appel clôturé en juillet 2021 : 22 candidatures. Processus d'instruction et de décision en cours.
- Etude de positionnement stratégique du tourisme wallon à l'horizon 2030 en cours de finalisation
- Le Plan stratégique pour la prochaine programmation PAC est en cours de validation par le GW (à transmettre à la CE en fin d'année pour un premier round de négociation RW/UE).

1.2 Objectifs de l'atelier

- Identifier les enjeux, les objectifs stratégiques et éventuellement les activités pour les projets touristiques de la prochaine programmation PAC.
- (Re)définir les fonctions des principaux acteurs (territoriaux, trans-sectoriels, touristiques...) intervenant dans le secteur du tourisme rural ainsi que les modes de coopération entre ceux-ci.

2 Introduction par Vincent Moyse

Constat d'un manque de circulation de l'information aux différents niveaux et d'un enjeu de gouvernance multiniveaux.

Qui organise le tourisme en Wallonie ? Il y a 26 maisons du tourisme, des offices du tourisme, des syndicats d'initiative... L'implication des provinces est très variable.

Le CGT est au courant des projets, mais les acteurs ne sont pas toujours bien informés.

Par exemple à Viroinval un projet local de points-nœud est mis en place alors que la même démarche est menée à l'échelle de la province de Namur.

3 Présentations :

3.1 Etude stratégique sur le tourisme en Wallonie

Voir document Roland Berger distribué.

3.2 Rappel des priorités du PwDR 14-20

P1: Transfert de connaissances et de l'innovation en agriculture et sylviculture

- P1A) l'innovation, la coopération, base de connaissances en zones rurales
- P1B) recherche et l'innovation

P2: Viabilité économique en agriculture et sylviculture

- P2A) restructuration et modernisation + diversification agricole
- P2B) Entrée d'exploitants agricoles, renouvellement des générations

P3: Organisation des filières en agriculture

- P3A) compétitivité, circuits courts, groupements de producteurs

P4: Viabilité environnementale en agriculture et sylviculture

- P4A) biodiversité
- P4B) gestion de l'eau, y compris la gestion des engrais et des pesticides
- P4C) érosion des sols et améliorer la gestion des sols

P5: Lutte contre les émissions de GES en agriculture et sylviculture

- P5C) énergies renouvelables, bioéconomie
- P5D) émissions de gaz à effet de serre
- P5E) séquestration du carbone

P6: Inclusion socio-économique en zones rurales, développement local

- P6A) développement de petites entreprises ainsi que la création d'emplois
- P6B) développement local dans les zones rurales

4 Groupes de travail

Réflexions sur les rôles tenus par les différents acteurs

Liste des rôles

1. Capitalisation.
2. Communication.
3. Évaluation.
4. Formation.
5. Hybridation–synergie.
6. Innovation.
7. Mise en réseau.
8. Promotion.
9. Prospection.
10. Stratégie.
11. Transversalité – Développement territorial

Groupe 1 : Benoit, Geneviève, Nicolas Nederlandt, Romain, Aurèle, Karlin

Complémentarité Entre GAL et Maison du tourisme. Intérêt d'intégrer la MT dans le conseil d'administration pour apporter l'appui de son réseau, sa connaissance du territoire.

Cas particulier : Meuse@campagne à cheval sur deux maisons du tourisme, avec des expériences différentes. Collaboration excellente, mais quelle place pour le PN qui arrive ?

Recommandation : intégrer les GAL et ADL dans la gouvernance (AG) des MT pour faciliter collaborations et synergies.

MT « Explore Meuse » a des structures très différentes : OT d'Andenne a des racines historiques tandis que l'OT Namur est plus institutionnel avec 27 ETP.

Lisibilité du territoire difficile pour le visiteur : il y a 26 sites Web à consulter, un par MT. **Il est recommandé de ne plus avoir qu'un seul site web pour la Wallonie, ce serait plus facile, plus cohérent.**

Exemple de coopération : Asbl Ourthe – Amblève s'est mise à la disposition de la MT pour mener le projet car en tant qu'opérateur. La MT n'était pas éligible par manque de ETP.

L'accueil doit être organisé au niveau le plus local : OT/SI (dont on cherchera à augmenter la professionnalisation).

Question : le GAL est-il légitime comme opérateur ?

Groupe 2 : Nicolas De Beurne, Sébastien, Cindy, Philippe.

Manque de clarté des missions et du core business de certains organismes.

Revoir les statuts pour clarifier les missions (profiter du changement imposé par la loi sur les sociétés).
Différence d'intervention des fédérations provinciales : A Liège pas de rôle de promotion, mais rôle de soutien. À Namur la fédération provinciale est supprimée et ses fonctions (et certaines ressources humaines) ont été transférées aux trois maisons du tourisme de la province.

Chaque organisme définit ses missions et ses rôles sur base de son statut.

Tout cela fait qu'il est impossible de fixer une répartition des rôles qui soit identiques pour toutes les MT.

Maison du tourisme – Office du tourisme – syndicat d'initiative ont pour core business le tourisme tandis que les GAL ont par définition une approche transversale.

Il faudrait lutter contre les effets d'aubaine provoqués par les appels à projets. Bonnes pratiques identifiées : Wallonie Destinations Qualité, communication centralisée.

Difficultés à fixer les rôles notamment pour les syndicats d'initiative qui méritent d'être professionnalisés.

Favoriser la coopération.

Groupe 3 : François, Julie, Floriane, Aurélie, Maureen, Catherine, Mélanie.

Les territoires sont très différents avec des rôles différents repris par des compétences diversifiées.

Le regroupement ou les associations sur un territoire sont bénéfiques en termes de réseautage, d'efficacité, de vision territoriale plus cohérente, de réflexion plus approfondie.

Les ambitions politiques locales sont également à prendre en compte.

L'évaluation des actions est recommandée.

L'animation est un métier difficile.

La coopération avec d'autres territoires est bénéfique.

La pérennisation est souvent problématique. En effet, en fin de programmation, les organismes retrouvent sans ressources jusqu'à l'appel à projet suivant. Cela entraîne le départ des compétences, avec souvent des moments difficiles pour les gens et des difficultés ou délais pour recruter après l'obtention d'un nouveau projet. Recommandation : organiser une logique de droit de tirage, donc une logique structurelle au sein du CGT, et que ce droit de tirage soit déterminé par des feuilles de route. C'est déjà partiellement le cas, mais les règles européennes s'y opposent.

Le CGT a pour rôle de donner des impulsions.

Il convient de remettre régulièrement en question la gouvernance à travers l'évaluation pour assurer une bonne information et coordination.

Groupe 4 : Vanessa, Julie-Ambre, Pierre, Vincent, Christophe, Christine, Corentin.

Le fonctionnement des GAL est variable d'une situation à l'autre : par exemple le fonctionnement du GAL de la Botte du Hainaut se réduit à un seul coordinateur qui coordonne différents opérateurs. Ailleurs les GAL créent une plate-forme qui se dotent des compétences nécessaires.

Il y a parfois des doublons entre GAL et organisations du tourisme (surtout pour la communication).

Les dimensions territoriales sont différentes entre maison du tourisme, GAL, parcs naturels, provinces et bientôt parc national. Il est donc illusoire de répartir les rôles touristiques entre ces différents acteurs.

Par contre il semble plus logique de définir **des pôles touristiques cohérents** au sein desquels les rôles pourront être répartis entre partenaires.

Lors des comités de projet, les questions ne sont pas suffisamment anticipées (perte de temps, d'efficacité).

Question :

Toutes les communes doivent-elles être touristiques ? A priori non. Faut-il que le secteur touristique soutienne des activités de convivialité relevant davantage du social ou de la culture ?

Quelle est réellement la pertinence des nouveaux territoires des maisons du tourisme fusionnées (souvent résultant de choix politiques, en conséquence elles ne font pas toutes le même travail et donc il est difficile de répartir les rôles de façon identique entre elles).

4.1 Synthèse, recommandations

La répartition des rôles dépend des territoires et des personnalités. Par ailleurs il existe en Wallonie 10 bassins de vie, 12 parcs naturels, 26 maisons du tourisme, 20 GAL et très peu de ces entités ont des territoires communs. Essayer de construire un schéma unique est donc utopique, voire néfaste. D'un point de vue stratégique, il convient plutôt de favoriser la **construction de territoires touristiques cohérents** où les différents acteurs sont appelés à coopérer selon leurs moyens et compétences avec une stratégie amenée à évoluer à travers l'évaluation, notamment sur la gouvernance. Sur ce territoire cohérent il sera utile de chercher à regrouper les entités plus petites (ex : ADL).

La **définition des rôles est donc très variable** selon les territoires car elle dépend des statuts des MT/SI/OT en fonction des conditions de terrain (histoire des interventions des différents acteurs privés et institutionnels)

Il est recommandé de définir des pôles touristiques cohérents au sein desquels les rôles pourront être répartis entre partenaires selon les compétences et missions de chacun.

La **collaboration avec les GAL (ou les PN)** est utile car elle apporte des compléments en termes de moyens financiers, de mise en réseau, de vision territoriale, d'inspiration.

Formation : Il y a un **réel besoin de professionnalisation** pour les OT/SI.

L'animation et la co-construction sont des rôles difficiles à assurer (profil, cadre institutionnel, approche transversale...).

Le **CGT a un rôle fédérateur**, qui donne les impulsions, les lignes générales.

Il est recommandé de **fusionner les sites web des 26 MT** sur une seule plate-forme pour faciliter la lecture du territoire wallon et l'expérience des touristes qui n'ont que faire des frontières institutionnelles.

Un organigramme sur les structures touristique serait le bienvenu.

On fait du développement touristique à l'aveugle.

Berger se base sur des données de 2016. On ne dispose plus de données via StatBel. Actuellement on sonde sans disposer de données actualisées.

Pivot sert actuellement à faire de la promotion, il faudrait **y associer des outils d'analyse**.

Il manque une plate-forme digitale pour alimenter les stratégies (comme par exemple celle du centre wallon des circuits courts confié à Sowalfin, voir aussi craft Wallonie : <https://ecombioprocess.com/>, <http://ecombioprocess.com/produits-locaux/> ou Appidae en France (www.apidae-tourisme.com))

Projets Feader : Anticiper les questions et les demandes d'adaptation des rapports de suivi de projet 15 jours avant le comité de projet. Cela permet de proposer des solutions en séance, plutôt que de les envoyer par mail après la réunion (ce qui ne permet pas toujours de bien les expliquer)

Besoin d'une stratégie au niveau wallon à traduire en feuilles de route, mais en veillant à permettre des approches bottom-up et une mise en œuvre à travers un droit de tirage plutôt que des appels à projet, du moins en partie.

Le fonctionnement par appel à projets privilégié par l'Europe conduit un **gaspillage de ressources humaines** avec des licenciements en fin de projet et la perte de compétences. La pérennisation est problématique pour les GAL.

Il convient de remettre régulièrement en question la gouvernance à travers l'évaluation pour la faire évoluer, assurer une bonne information et coordination.

Produire un **compendium sur les projets touristiques**, mais en veillant à ne pas le limiter aux bonnes pratiques : les erreurs doivent aussi être partagées pour éviter de les reproduire. Ce compendium devrait aussi reprendre les outils obtenus (ex : Check liste pour établir un audit personnel pour les opérateurs touristiques sur le développement durable, outil élaboré par un projet mais resté trop confidentiel).

5 Participants

Organisme	Nom	Prénom
GAL Nov'Ardenne	Benoit	Aurèle
GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier	Berghmans	Karlin
MT Pays des Lacs	Charue	Christine
ADL	De Beurne	Nicolas
CAR	Delaite	Benoît
MT Destination Condroz	Dervaux	Maureen
PN des Deux Ourthe	Este	Sébastien
GAL Botte du Hainaut	Feron	Mélanie
GAL/PN Ardenne Méridionale	Flauder	Julie-Ambre
GAL Pays des Tiges et Chavées	Hodeige	Cindy
Asbl les découvertes de Comblain	Houbeau	Benoit
GAL Meuse@Campagnes	Kempeneers	Aurélié
Gal Burdinale Mehaigne	Laroche	Romain
Gal Burdinale Mehaigne	Laroche	Philippe
Parc naturel Viroin-Hermeton	Levacq	Corentin
OT Andenne	Louis	Floriane
ADL de Comblain-au-Pont	Louon	François
CGT	Moyse	Vincent
FPN	Nederlandt	Nicolas
GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier	Nivarlet	Geneviève
ADL Héron	Piazza	Vanessa
ADL	Poncelet	<u>Pierre</u>
MT Destination Condroz	Riesen	Julie
Asbl les découvertes de Comblain	Robinson	Catherine
GAL Pays des 4 Bras	Rossez	Caroline

